Synthèse
de territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 05 - mai 2011

Espace Métropole Savoie : un territoire dynamique confronté à des enjeux d'urbanisme et de mobilité

Le territoire de l'Espace Métropole Savoie comprend 115 communes environnant Chambéry. Avec 224 000 habitants, sa population représente 3,7 % de la population de Rhône-Alpes en 2006. Le territoire regroupe deux communautés d'agglomération (Chambéry Métropole et Lac du Bourget) et sept communautés de communes. L'Avant-Pays savoyard ne fait pas partie du territoire.

Michel Bonnet

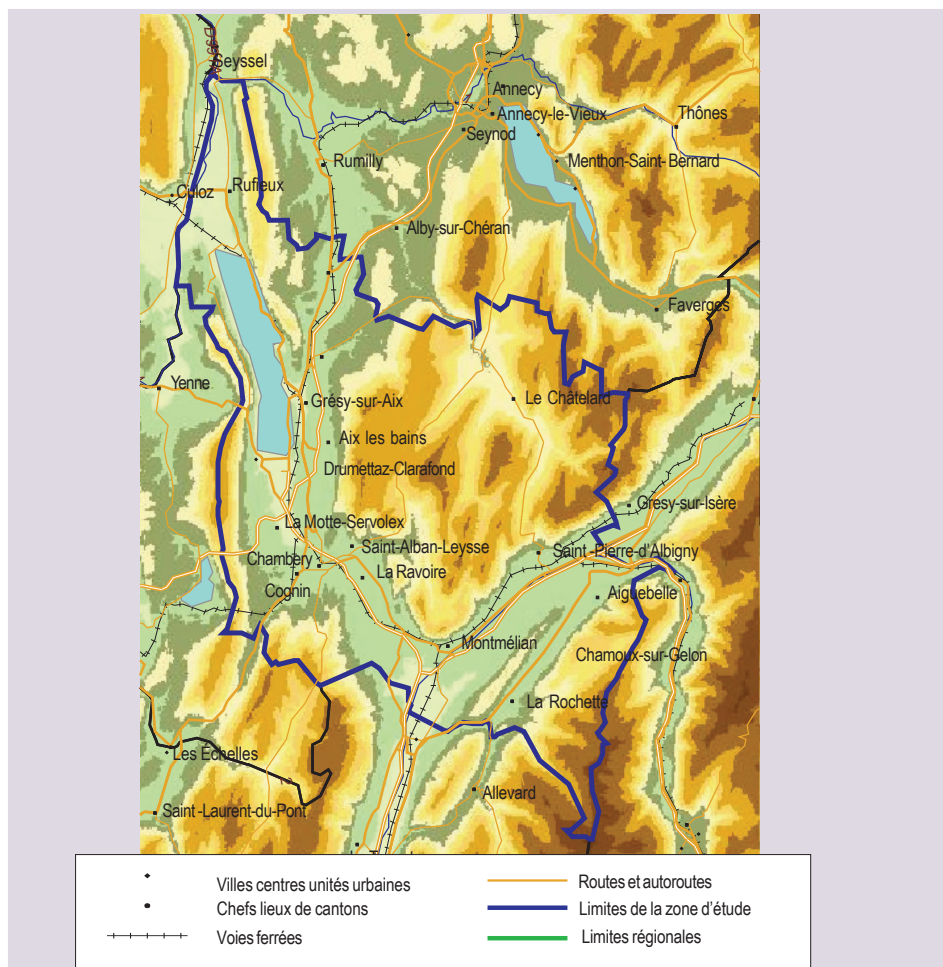
L'Espace Métropole Savoie est un territoire métropolitain ; 89 % de sa population vit dans l'espace à dominante urbaine. Mais cette part est inférieure à celle de la zone de référence¹ constituée des principales métropoles rhônalpines (97 %). En effet, la délimitation de l'Espace Métropole Savoie couvre un territoire plus large que celle des autres grandes agglomérations de Rhône-Alpes, qui est souvent limitée à la partie la plus dense. En conséquence, la densité de population (193 hab./km²) est élevée, mais nettement

inférieure à celle des grandes agglomérations de Rhône-Alpes (512 hab./km²).

De même, avec en moyenne 2 000 habitants, les communes du territoire sont sensiblement moins peuplées que celles de la zone de référence (6 600 habitants).

Si 79 % des habitants vivent dans les aires urbaines de Chambéry et d'Aix-les-Bains, 10 % habitent en zone multipolarisée, notamment au contact des aires urbaines de Rumilly et d'Annecy vers le nord, et au sud-est dans la Combe de Savoie.

Relief et voies de communication



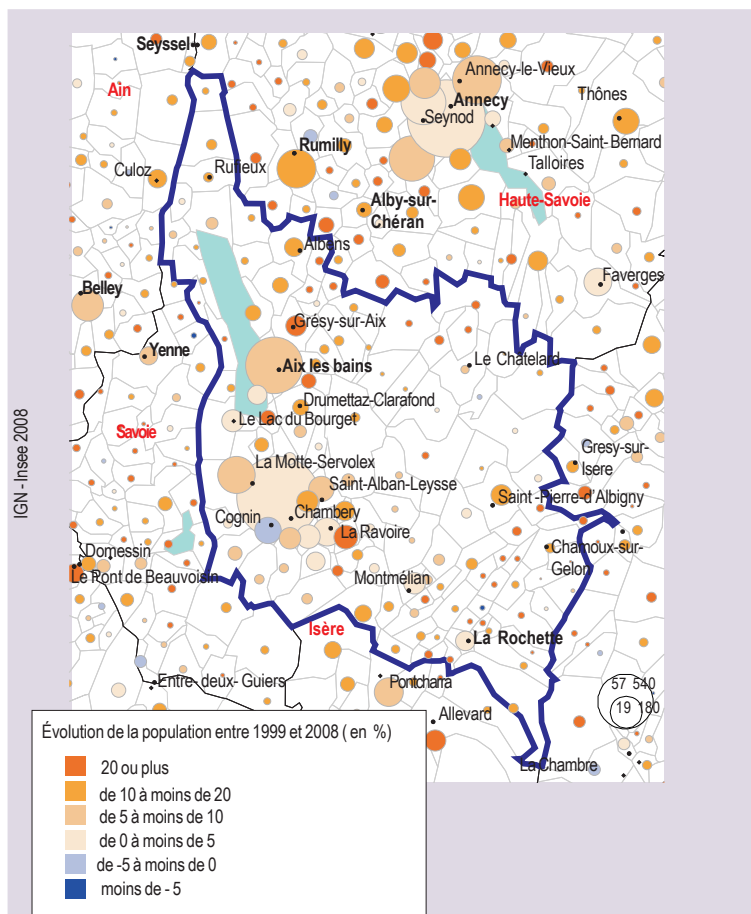
Carte d'identité du territoire

	Espace Métropole Savoie		Référence		Région
	1999	2006	1999	2006	2006
Population	207 007	223 668	2 613 286	2 714 855	6 021 346
Poids dans la région (en %)	3,7	3,7	46,3	45,1	
Densité (hab./km ²)	179	193	493	512	138
Nombre de communes	115	115	414	414	2 879
dont % en EPCI (*)	52,2	100,0	50,7	88,6	89,9
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (en %)	89,6	89,0	97,3	97,2	85,8
Part des moins de 25 ans (en %)	32,7	31,4	33,7	33,0	32,1
Part des 65 et plus (en %)	15,4	16,7	14,7	15,8	15,7
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,1	1,9	2,3	2,1	2,0

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2000

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

Nombre d'habitants en 2008 et évolution de la population entre 1999 et 2008

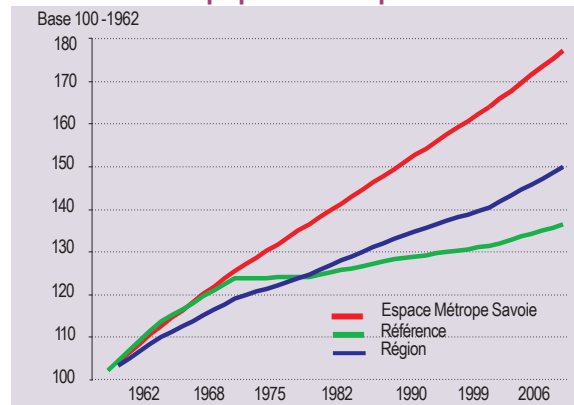


Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

Cette caractéristique est plus forte qu'en Rhône-Alpes (7 %) et que dans la zone de référence (1 %). La population vivant dans les communes de plus de 10 000 habitants (Chambéry, Aix-les-Bains et La-Motte-Servolex) pèse pour 43 % de la population du territoire. Cette part est faible par rapport à la zone de référence (72 %). De plus, les 10 % des communes les plus peuplées regroupent seulement 61 % de la population, au lieu de 71 % dans la zone de référence et 63 % en Rhône-Alpes ; la concentration de la population est donc plutôt faible. Le territoire

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". L'Espace Métropole Savoie est comparé au territoire composé de "grandes agglomérations". Cette zone de référence est constituée des communes de l'Espace Métropole Savoie, du Grand Lyon, de Saint Etienne Métropole, de la Métropole de Grenoble, du Bassin Annécien et de Valence-Drôme-Ardèche Centre.

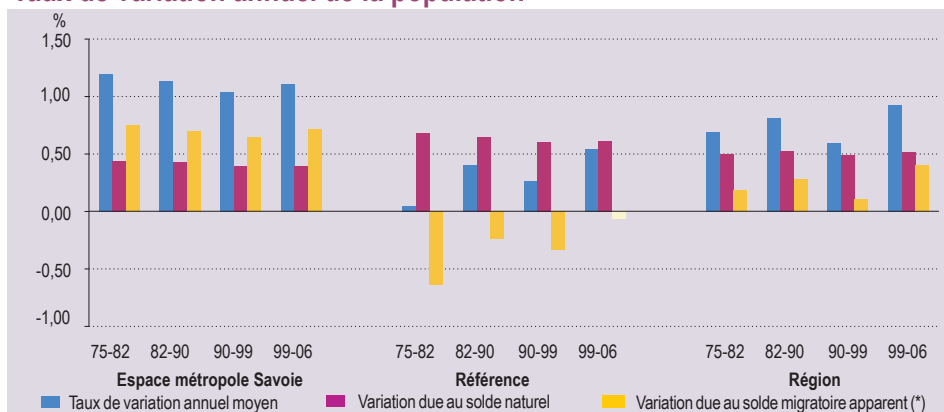
Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Une population en forte croissance depuis 30 ans

Taux de variation annuel de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Source : Insee - Recensements de la population

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2001 et 2006

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
5 à 14 ans	3 757	2 833	924	+3,5
15 à 19 ans	2 617	1 870	748	+5,2
20-29 ans	9 257	8 977	279	+1,0
30-39 ans	6 338	5 328	1 009	+3,4
40-54 ans	4 394	3 471	923	+2,0
55-64 ans	1 669	1 221	448	+1,8
65 ans et plus	1 783	1 025	758	+2,1
Ensemble	29 815	24 726	5 089	+2,5

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	48	32	16	+1,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	876	667	208	+3,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 680	2 914	767	+5,4
Professions intermédiaires	5 591	4 829	762	+2,7
Employés	4 570	4 198	372	+1,2
Ouvriers	2 834	2 345	490	+2,1
Retraités	2 595	1 492	1 103	+2,5
Étudiants et élèves	4 758	3 742	1 017	+6,2
Autres inactifs	1 621	1 409	211	+1,5
Ensemble	26 573	21 628	4 945	+2,8

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Des flux migratoires importants, notamment en provenance de Haute-Savoie

déborde sur les deux Parcs Naturels Régionaux (PNR) de la Chartreuse et du Massif des Bauges, et les enjeux écologiques y sont forts, d'autant que les forêts et milieux semi-naturels, les zones humides et les surfaces en eau recouvrent 60 % de sa superficie. La préservation et la valorisation

Les caractéristiques des logements

	Espace Métropole Savoie			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2006 en %	Part en %	Évolution 1999/2006 en %
Résidences principales	96 471	85,4	+11,8	89,9	+8,7
Résidences secondaires	8 968	7,9	-2,5	3,1	-3,6
Logements occasionnels	868	0,8	+8,0	0,8	-28,4
Logements vacants	6 674	5,9	-1,2	6,3	-12,7
Ensemble des logements	112 980	100,0	+9,7	100,0	+6,2

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Espace métropole Savoie			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2006 en %	Part en %	Évolution 1999/2006 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	43 359	44,9		27,2	
Appartements	51 683	53,6		71,7	
Autres	1 429	1,5		1,2	
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	55 634	57,7	+18,2	49,2	+14,5
Locataires de logement vide non HLM	19 213	19,9	+14,7	26,9	+5,8
Locataires d'un logement vide HLM	15 524	16,1	+0,6	18,0	+1,4
Locataires d'un logement meublé	3 456	3,6	+5,9	3,5	+32,6
Logés gratuitement	2 644	2,7	-30,1	2,5	-24,4
Ensemble des résidences principales	96 471	100,0	+11,8	100,0	+8,7

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

environnementales sont parmi les enjeux majeurs de territoire mis en exergue par les acteurs territoriaux.

Entre 1975 et 2006, le taux de croissance de la population est nettement plus fort dans l'Espace Métropole Savoie (1,1 % par an) que dans la zone de référence (0,3 % par an) et même qu'en Rhône-Alpes (0,7 % par an). Sur cette période, en moyenne, la population augmente annuellement de 2 100 personnes. Cette croissance démographique s'explique pour près des deux tiers par le solde migratoire apparent (entrées-sorties), le tiers restant correspondant à l'excédent des naissances sur les décès. L'Espace Métropole Savoie est donc attractif par le jeu des échanges migratoires. A contrario, par le jeu des migrations, la zone de référence a perdu des habitants sur la même période.

L'Espace Métropole Savoie est un territoire très attractif pour toutes les catégories de population. Le taux annuel de migration nette, de 5 pour 1 000 habitants, est nettement supérieur à celui de la région (1,5 pour 1 000), alors que pour la zone de référence, il est déficitaire à - 3,3 pour 1 000. L'excédent des arrivées sur les départs avec la France métropolitaine s'élève à environ 1 000 personnes par an. En cinq ans, le flux d'arrivées le plus important provient du département de Haute-Savoie (4 900 personnes). C'est également avec ce département que le solde des entrées-sorties est le plus élevé, de près de 1 900 personnes. Les échanges avec les aires urbaines d'Annecy et de Rumilly représentent près des deux tiers de cet apport de population. Le territoire bénéficie d'un excédent migratoire de 1 500 personnes avec l'Île-de-France, et de 500 avec le Nord-Pas-de-Calais. Les échanges migratoires avec le département de l'Isère sont également importants, mais équilibrés (environ 4 350 personnes en entrée, autant en sortie).

Le bilan des migrations est positif quel que soit l'âge, sauf de 25 à 29 ans, au moment où les jeunes poursuivent des études longues ou obtiennent leur premier emploi. L'impact des échanges migratoires concerne particulièrement les 15 à 24 ans (apport supérieur à 5 %) et les 35 à 39 ans (4,7 %).

Grâce à la présence du pôle universitaire, le territoire est particulièrement attractif pour les élèves et étudiants, dont l'excédent net de 1 000 personnes en cinq ans représente 6,2 % des effectifs. Le bilan migratoire est également favorable pour les cadres (5,4 % d'arrivants dans cette catégorie) et les professions intermédiaires (2,7 %). L'apport net des retraités n'est pas négligeable : il concerne 1 100 personnes et représente 2,5 % des habitants de cette catégorie.

Un habitant de plus de 15 ans sur quatre est retraité dans l'Espace Métropole Savoie. Les parts des cadres et des professions intermédiaires s'élèvent respectivement à 8 % et 16 % en 2006. Ces parts se sont renforcées depuis 1999. La proportion d'élèves et d'étudiants avoisine les 10 %.

Un habitat proche des caractéristiques régionales

Le niveau d'équipement moyen des communes est faible, mais la desserte de la population est équilibrée

L'expansion de l'emploi favorisée par le positionnement du territoire au cœur du sillon alpin

La part de diplômés du supérieur, inférieure à celle de la zone de référence (16 % contre 21 %), est équivalente à celle de la région. Cependant, les personnes sont moins souvent sans aucun diplôme (10 % contre 13 %).

De 1990 à 2006, l'arrivée de nouveaux habitants s'est traduite par un accroissement annuel de 1 500 résidences principales : soit un rythme de croissance de + 1,8 % par an, plus rapide qu'en Rhône-Alpes et que dans la zone des "grandes agglomérations". La pression foncière induit une diminution de la part des résidences secondaires dans le total des logements, qui passe de 12 % en 1990 à 8 % en 2006. La part des propriétaires (58 %), proche du niveau régional est sensiblement plus élevée que dans la zone de référence (49 %). En revanche, le secteur locatif non-HLM est moins présent avec 20 % des résidences principales, contre 27 % dans la zone de référence et 23 % en Rhône-Alpes. Ceci peut être relié au fait que la proportion de maisons individuelles est beaucoup plus développée que dans la zone de référence (45 % contre 27 %), bien qu'inférieure à la moyenne régionale (47 %). Pour les mêmes raisons, les logements sont en moyenne de même taille qu'en Rhône-Alpes (4 pièces), mais plus grands que dans la zone de référence (3,6). Face à l'afflux de nouvelles populations et la nécessité de leur proposer un logement, les acteurs de terrain affichent comme enjeu prioritaire la maîtrise de l'urbanisation, et l'amélioration du cadre de vie, ainsi que le soutien à l'habitat durable.

En 2008, le niveau moyen d'équipement des communes (14 équipements en commerces et services à la population sur 87) est proche de la

moyenne régionale, ⁽²⁾ mais nettement moins riche que celui des principales agglomérations rhônalpines (24).

Compte tenu du relief montagneux, 18 % des communes sont pôles de proximité simple ; cette proportion avoisine 25 % pour la zone de référence comme pour la région. Ces communes abritent le quart de la population, comme en Rhône-Alpes. Dans la zone de référence, les habitants disposent plus souvent des équipements des trois gammes ⁽³⁾ dans leur commune. Ces pôles de services les plus courants apparaissent donc davantage concentrés dans le territoire que dans les deux zones comparaison, ce qui est compatible avec le faible niveau moyen d'équipement des communes.

Huit communes sont pôles de services intermédiaires sans être également pôle de la gamme supérieure : Challes-les-Eaux, Cognin, Montmélian, La Motte-Servolex, La Ravoire, La Rochette, Saint-Alban-Leyse et Saint-Pierre-d'Albigny. Elles rassemblent 20 % de la population. Chambéry et Aix-les-Bains sont les deux communes pôles de services supérieurs. Les acteurs du territoire ont mis au point une convention spécifique de centralité pour chacune de ces agglomérations. Ces deux conventions ont pour vocation le renforcement de leurs fonctions métropolitaines.

Le niveau d'équipement commercial des petites communes est en moyenne peu étoffé. La population est peu desservie sur place par le commerce alimentaire de proximité : épicerie, supérette et boucherie-charcuterie. Néanmoins, compte tenu du profil urbain du territoire, les équipements et services sont facilement accessibles, même si les magasins d'électroménager et d'équipement du foyer sont moins fréquents que dans les deux zones de comparaison.

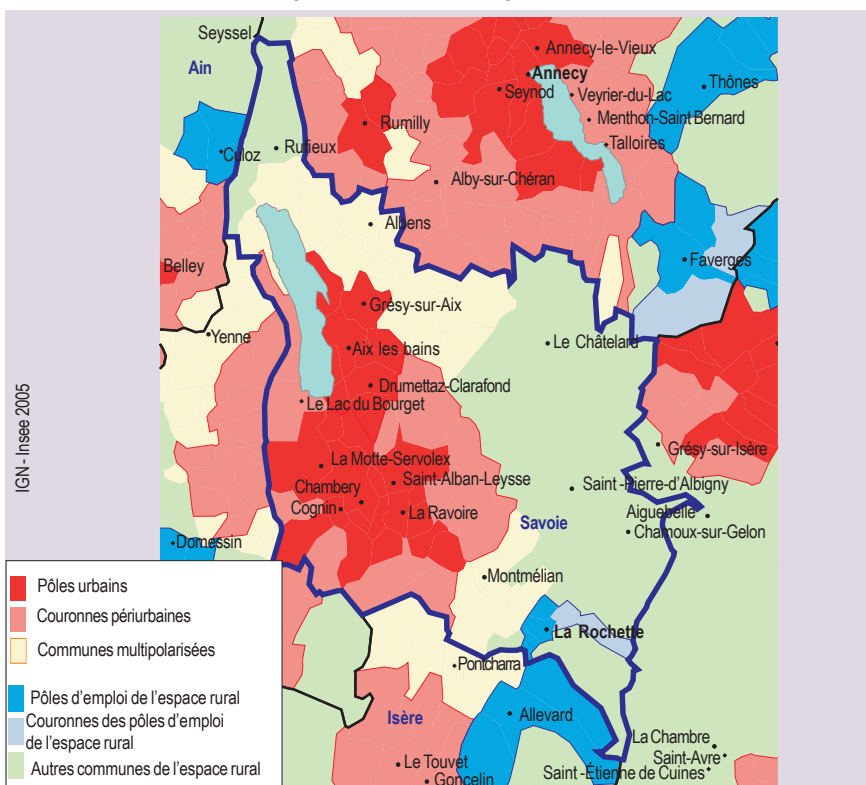
En 2006, le nombre d'emplois au lieu de travail (96 800) est très proche de celui des actifs occupés (96 700). Du fait de sa géographie, qui englobe une large part de zones péri-urbaines, l'Espace Métropole Savoie est donc un territoire équilibré, à la différence des principales agglomérations rhônalpines qui jouent un rôle de pôle d'emploi pour leur environnement.

Le nombre d'actifs entrant dans le territoire pour travailler est égal au nombre de sortants (16 000) ; ces échanges ont beaucoup progressé par rapport à 1999 où ils n'étaient que d'environ 11 250 dans les deux sens (entrée et sortie). Le positionnement du territoire au cœur du sillon alpin favorise les navettes d'actifs mais soulève des questions en termes de mobilité.

² Un pôle d'équipements et de services de proximité simple est une commune qui dispose d'au moins la moitié des équipements de la gamme de proximité, mais n'est pas assez bien équipée pour être un pôle intermédiaire ou supérieur.

³ Les trois gammes d'équipements et de services sont : la gamme supérieure, la gamme intermédiaire et enfin la gamme de proximité.

Espace urbain et espace rural



Source : Insee, Recensement de la population 1999

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Espace métropole Savoie		Référence		Région	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Agriculteurs exploitants	0,8	0,7	0,3	0,3	1,3	1,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	5,7	5,2	4,9	4,3	5,9	5,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,9	10,9	11,5	13,5	9,5	11,4
Professions intermédiaires	15,7	17,0	16,0	16,6	15,4	16,1
Employés	11,2	11,4	11,9	12,0	10,6	10,9
Ouvriers	18,1	16,4	17,0	15,1	20,3	18,2
Retraités	29,2	31,8	27,7	29,7	28,8	30,9
Étudiants et élèves	4,5	2,9	4,8	4,3	2,6	2,2
Autres inactifs	5,8	3,8	6,0	4,3	5,7	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation complémentaire)

nombre de chômeurs était en diminution les trois années précédentes, il a progressé de 15 % en 2008 et s'est encore accéléré en 2009 avec une hausse de 27 %. Les salariés les plus touchés sont les manœuvres et les ouvriers qualifiés.

Entre 1999 et 2006, la croissance de l'emploi a été plus forte dans le territoire (+ 16 %) qu'en Rhône-Alpes et dans la zone de référence (+ 12 %). Dans le secteur de la construction, l'emploi a augmenté comme en Rhône-Alpes (+ 26 %) et davantage que dans la zone de référence (+ 24 %). Dans le tertiaire, la croissance a été plus importante (+ 19 % contre respectivement + 17 % et + 16 %). Et, dans l'industrie, l'emploi s'est stabilisé (- 1%) tandis qu'il diminuait de façon significative en Rhône-Alpes (- 7 %) et dans la zone de référence (- 8 %). Sur longue période, le poids du tissu industriel est resté modeste dans l'Espace Métropole Savoie, et l'emploi dans ce secteur a continuellement baissé depuis 30 ans, mais de façon moins forte qu'ailleurs. Depuis 1975, les effectifs industriels ont diminué de 15 %, contre 45 % dans la zone de référence et 31 % en Rhône-Alpes. Ce secteur se caractérise par un tissu de petits établissements. Les moins de 100 salariés concentrent 59 % de l'emploi industriel, contre 46 % dans la zone de référence et 51 % en Rhône-Alpes.

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2006	Espace métropole Savoie		Référence		Région	
	1996	2006	1996	2006	1996	2006
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	13 994	22 991	14 445	23 023	13 676	22 740
Foyer fiscaux non imposés (en %)	47,5	41,1	46,0	42,5	49,3	43,8
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	20 987	32 242	21 529	33 070	20 949	32 565
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)		24,5		23,7		22,7

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux

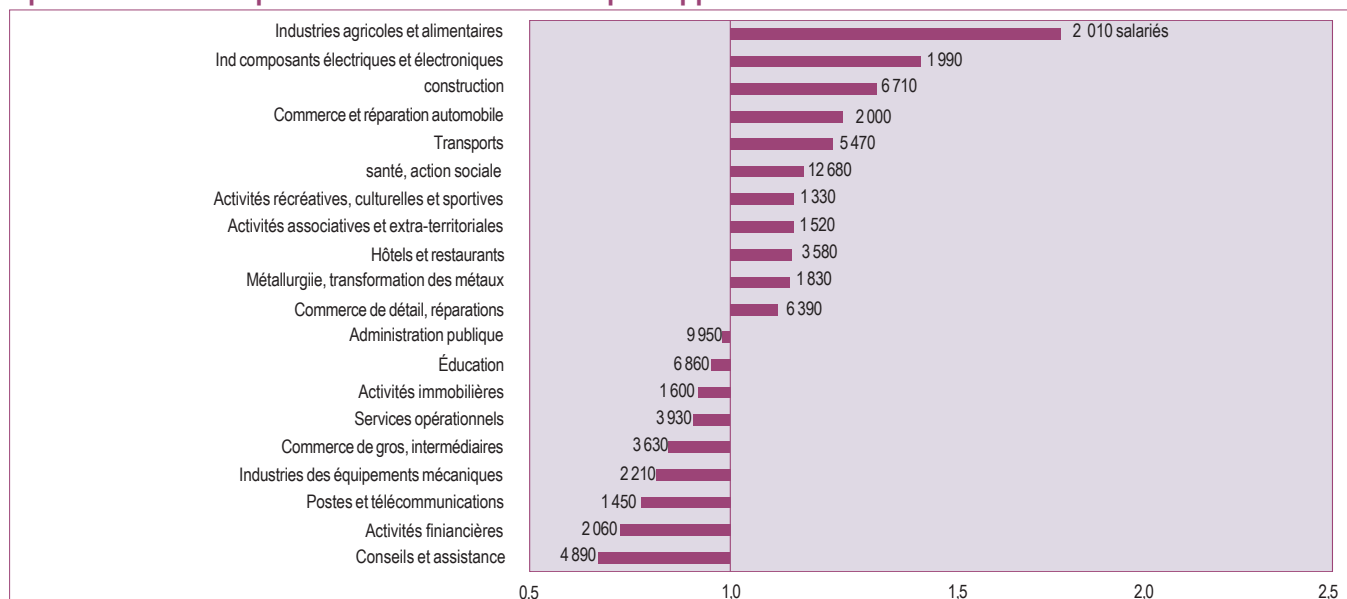
La croissance de la population active a été forte entre 1999 et 2006 : + 22 % contre + 9 % pour la zone de référence et + 17 % pour la région.

Le territoire présentait, en 1999, un taux de chômage de 11 %, comparable au niveau régional. En 2006, il diminue plus fortement et s'élève à 8,4 % contre 9,5 % pour Rhône-Alpes. Dans la zone de référence sur la même période, il a toujours été plus élevé, passant de 12,6 % à 10,8 %. Le constat est le même pour les chômeurs de longue durée. Sur la période plus récente, face à la crise, le nombre de demandeurs d'emploi amorce une remontée fin 2008. Alors que le

Un niveau de revenu modeste

Trois secteurs industriels dominant dans l'Espace Métropole Savoie : les industries agricoles et alimentaires, les industries des composants électriques et électroniques (2 000 salariés chacun), et la métallurgie-transformation des métaux (1 800 salariés). Trois établissements figurent parmi les plus gros employeurs du territoire : Alstom, Propiact et Merlin Gérin Alpes.

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2007



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : Les industries agricoles et alimentaires présentent une forte spécificité dans l'Espace Métropole Savoie (1,8 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 2 010 salariés.

Source : Insee, Clap 2009 (champ complet hors agriculture et défense)

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2006		
	Espace Métropole Savoie	Référence	Région	Espace Métropole Savoie	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	83 390	1 040 497	2 308 240	96 704	1 140 994	2 591 867
<i>Dont salariés</i>	73 006	934 014	2 017 413	85 384	1 027 064	2 282 587
<i>Dont non salariés</i>	10 384	106 483	290 827	11 320	113 930	309 280
Chômeurs	10 257	151 017	286 935	8 891	137 682	272 142
% de chômeurs dans la population active	10,9	12,6	11,0	8,4	10,8	9,5

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

Un tissu industriel stabilisé avec des activités spécifiques

Le dynamisme local soutient le secteur de la construction

Le développement de l'économie est lié à celui des services

Créations d'établissements : surtout des établissements non employeurs

Avec environ 2 000 actifs et 2,1% de l'emploi total en 2006, la fonction de conception-recherche est moins représentée dans l'Espace Métropole Savoie que dans la zone de référence (4,3 %) et qu'en Rhône-Alpes (3,2%). Mais elle a fortement progressé depuis 1999 (+ 27 %). À l'avenir, cette fonction pourrait être dynamisée par l'impact des deux pôles de compétitivité actuellement implantés dans le territoire (Tenerrdis et Imaginove). Ces pôles de compétitivité organisent la recherche collaborative dans les deux domaines des énergies renouvelables et des loisirs numériques.

Compte tenu de l'intense activité dans le bâtiment, en lien avec la croissance démographique, le secteur de la construction regroupe 8 % des salariés en 2007 au lieu de 6 % dans la zone de référence. L'augmentation rapide, entre 1999 et 2006, de l'emploi total dans ce secteur (+ 26 %) a bénéficié de l'essor de nombreuses créations d'entreprises, le plus souvent sans salarié.

Depuis 1975, les effectifs dans le tertiaire ont doublé, passant de 37 000 à 74 000 en 2006. En 2007, le plus gros pourvoyeur d'emplois est le secteur de la santé et de l'action sociale, qui occupe 12 700 salariés.

L'administration publique se classe au second rang, avec 9 900 salariés, mais son poids reste équivalent à celui de la zone de référence. Ces secteurs regroupent à eux deux 21 des 50 plus grands établissements du territoire. Les activités associatives, d'un effectif plus faible, avec 1 500 salariés, sont cependant spécifiques du territoire.

Avec 1 600 salariés, les activités immobilières ont vu leurs effectifs croître de 46 % entre 1999 et 2006 davantage qu'en Rhône-Alpes (+ 34 %) et que dans la zone de référence (+ 29 %). Ce fort dynamisme est à relier à l'attractivité économique et démographique du territoire.

Composante importante de l'économie du sillon alpin, le secteur des transports est dynamique. Avec 5 500 personnes, il regroupe 6 % des salariés de l'Espace Métropole Savoie, contre 5 % dans la zone de référence. L'établissement SNCF de Chambéry en est le principal employeur. Activités connexes aux transports, le secteur du commerce et de la réparation automobiles emploient 2 000 salariés et se positionnent comme des spécificités du territoire. Le développement des activités de transports devrait bénéficier de la réalisation de la liaison ferroviaire Lyon-Turin qui doit permettre d'améliorer la complémentarité entre les différents modes de transport. À l'image du faible développement industriel, le secteur des conseils et de l'assistance, avec 4 900 personnes et 5,5 % des salariés, reste moins représenté qu'en Rhône-Alpes (6,3 %) et que dans la zone de référence (8,3 %). Cependant, entre 1999 et 2006, l'emploi total dans cette activité se développe rapidement (+ 38 %). Sur la période 2006-2008, environ 1 500 établissements ont été créés dans l'Espace Métropole Savoie, ce qui représente une augmentation de 51 % par rapport à la période 2000-2002. Il s'agit essentiellement d'établissements non-employeurs. Conséquemment, la part du stock moyen des établissements n'employant aucun salarié s'accroît de 51 % en 2000-2002 à 56 % en 2006-2008 dans le territoire.

Les créations d'établissements augmentent très fortement dans la construction (+ 64 %) et dans les services (+ 57 %), avec une intensité comparable à celle des deux zones de comparaison. Avec un accroissement de 39 %, le secteur du commerce connaît un essor plus rapide qu'ailleurs. Il en est de même de l'industrie (+ 29 %), qui ne représente cependant que 6 % du total des créations. De plus, la hausse des transferts d'établissements en provenance de

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés au lieu de résidence	83 397	100,0	96 726	100,0
Résident et travaillant dans la zone	71 857	86,2	80 834	83,6
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	30 686	36,8	31 831	32,9
Travaillant en dehors de la zone	11 540	13,8	15 893	16,4
Emplois dans la zone au lieu de travail	82 830	100,0	96 808	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	71 857	86,8	80 834	83,5
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	10 973	13,2	15 974	16,5
Nombre d'emplois/ nombre d'actifs	0,99		1,00	

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Créations d'établissements

Période	Espace Métropole Savoie		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2008	1 562		
Flux annuel moyen 2000-2002	981	+ 51,4	+ 45,3
Flux annuel moyen 2006-2008	1 486		

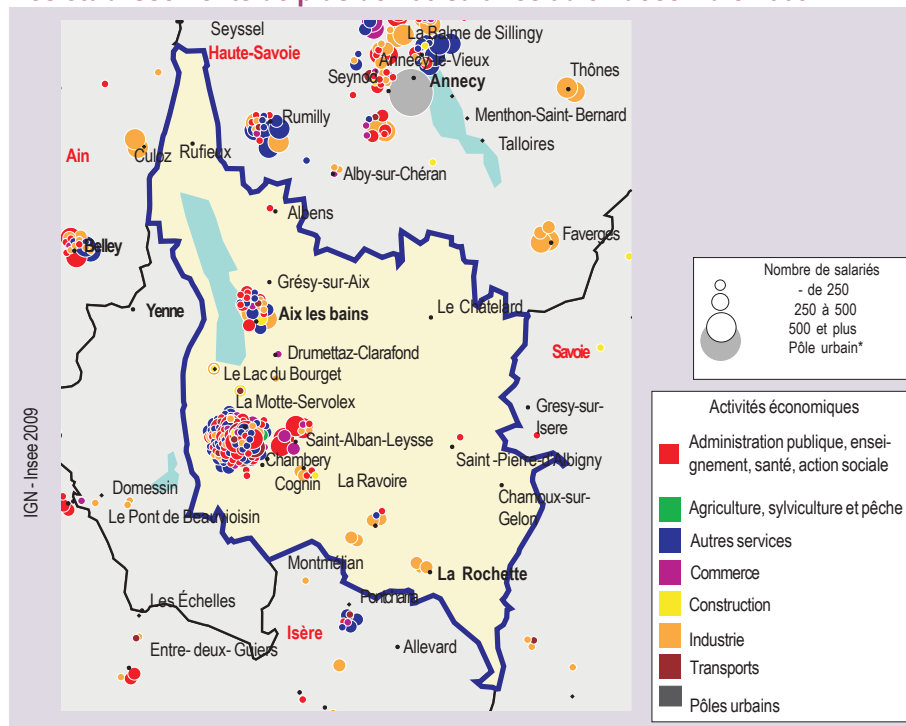
Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2006

	Espace Métropole Savoie		Référence
	effectifs	%	%
Activités présentielles	6 5768	68,3	62,7
Activités non présentielles	30 595	31,7	37,3
Ensemble	96 363	100,0	100,0

Source : INSEE - Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2009



Source : Insee, Clap 2008

Répartition de l'emploi par fonction en 2006

	Espace Métropole Savoie		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	2 013	2,1	4,3
Prestations intellectuelles	3 049	3,2	3,9
Agriculture	1 615	1,7	0,7
Bâtiment	7 334	7,6	5,5
Fabrication	8 870	9,2	9,9
Commerce interentreprises	3 682	3,8	4,6
Gestion	12 801	13,3	15,5
Transport, logistique	8 190	8,5	7,9
Entretien, réparation	7 114	7,4	6,7
Distribution	7 895	8,2	7,6
Services de proximité	8 145	8,5	8,3
Éducation, formation	5 573	5,8	5,5
Santé action sociale	9 420	9,8	9,1
Culture loisirs	1 631	1,7	2,0
Administration publique	9 029	9,4	8,5
Ensemble	96 363	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

l'extérieur (+ 23 %), plus forte que celle des départs (+ 11 %), contribue à l'augmentation de la concentration de l'activité économique sur le territoire. Le taux annuel moyen du solde des transferts passe ainsi de 0,5 pour 1 000 dans les années 2000-2002 à 1,4 pour 1 000 en 2006-2008, alors que les échanges restent seulement équilibrés pour la région, et qu'ils sont déficitaires dans la zone de référence (- 2 pour 1 000). Ces transferts concernent principalement les services et le commerce. Entre les années 2000-2002 et 2006-2008, la vitalité spécifique de l'économie locale transparait aussi dans la hausse des transferts d'établissements internes au périmètre du territoire (+ 30 %), plus vigoureuse qu'en Rhône-Alpes (+ 16 %) et que dans la zone de comparaison (+ 10 %). Le souci des acteurs du territoire est de favoriser un développement économique cohérent. Pour cela, ils organisent des actions de mise en réseau d'agents économiques et procèdent à l'installation de pépinières d'entreprises.

Avec 2 200 actifs et 3 % de l'emploi total, le secteur de l'agriculture (y compris la sylviculture et la pêche) reste une spécificité de l'économie de ce territoire à dominante urbaine. Entre 1988 et 2000, le territoire se singularise par une augmentation de 4,4 % de la surface agricole utilisée totale, alors qu'elle diminue de 5 % en Rhône-Alpes et de 6,2 % dans la zone de référence. L'économie urbaine étant prédominante, l'orientation technico-économique des exploitations privilégie le maraîchage, l'arboriculture et la viticulture, et la part de ces types d'exploitation s'est fortement accrue entre 1988 et 2000, passant de 25 % à 32 %. La part des grandes cultures a également augmenté sur cette période mais reste largement sous-représentée : elle passe de 4 % à 6 %, alors qu'elle s'élève à 13 % dans les deux zones de comparaison. La part des éleveurs de bovins diminue, de 30 % en 1988 à 26 % en 2000. L'agriculture s'exerçant en milieu montagnard, la superficie toujours en herbe reste dominante (71 % en 2000). La part des terres labourables est faible (22 % contre 43 % en Rhône-Alpes). L'agriculture participe à la préservation environnementale du territoire, et elle est partie prenante du dynamisme économique. Dans cette optique, des actions de promotion des circuits courts ont été mises en place.

Le nombre moyen de salariés occupés par une activité générée par la consommation touristique s'élevait à 4 900 en 2005 et représentait 6 % de l'emploi salarié total. Ce ratio est bien supérieur à celui mesuré pour Rhône-Alpes (4,4 %) et pour la zone de référence (3,1 %). Il s'agit principalement d'un tourisme d'été, qui attire à la fois une clientèle de séjour et de proximité autour du thermalisme et du lac du Bourget. Le quart de l'effectif moyen des salariés occupés par le tourisme exerce dans l'hôtellerie, 6 % dans les autres hébergements touristiques, et 20 % dans la restauration. Les secteurs du thermalisme, des parcs d'attractions et des casinos emploient chacun 4 % des salariés liés au tourisme, soit environ 200 personnes en moyenne dans l'année. En 2009, le taux de fonction

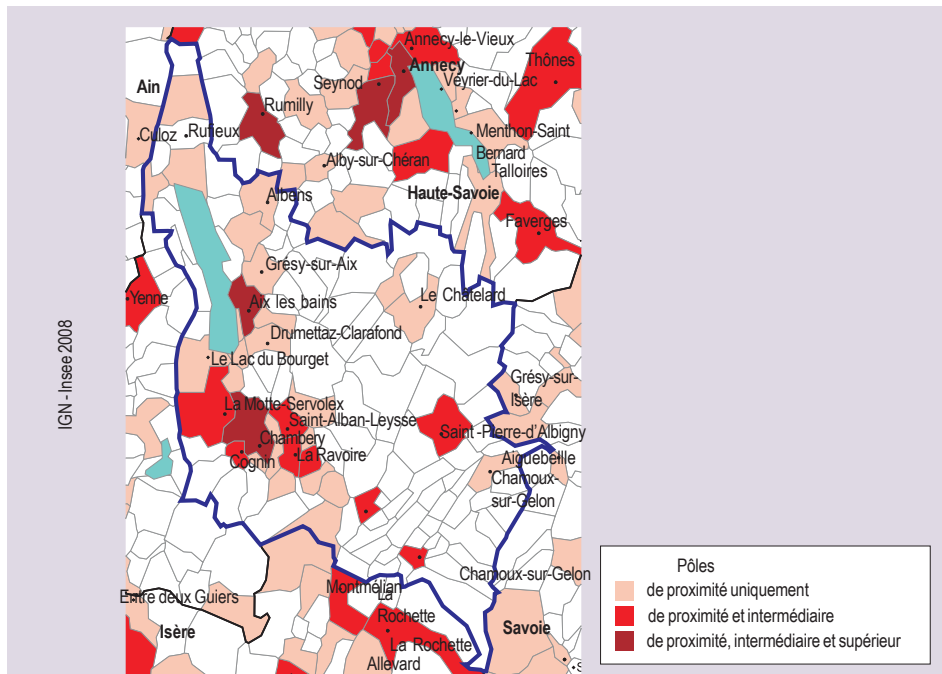
Une forte présence de l'emploi généré par le tourisme

touristique, de 25,8 lits pour 100 habitants, est largement supérieur à celui de la zone de référence (10,5), mais reste inférieur à celui de Rhône-Alpes (34,9).

Les résidences secondaires pèsent davantage dans la capacité d'accueil touristique que dans la

zone de référence (78 % contre 71 %), mais moins qu'en Rhône-Alpes (83 %). En corollaire, l'hôtellerie accueille relativement moins de touristes que dans la zone de référence (12 % contre 18 %), mais davantage qu'en moyenne régionale (6 %). ■

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2007

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Fiscalité locale en 2006

	Espace Métropole Savoie		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	195	20,1	260	22,4
Foncier bâti	306	31,6	345	29,8
Foncier non bâti	7	0,7	4	0,3
Taxe professionnelle	461	47,6	551	47,5
Total des 4 taxes	968	100,0	1 159	100,0

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2006

	Espace Métropole Savoie	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (en euros)	619	706	702
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	1,04	1,10	0,97
Degré d'intégration intercommunale (en %)	41,1	43,5	38,6

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, mars 2012

© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Vallée de la Drôme - Diois, Genevois français, Pays du Grésivaudan.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Drôme des Collines, VALDAC (Valence Drôme Ardèche Centre), Ardèche méridionale.

Coordination : Direction des politiques territoriales (Région Rhône-Alpes) ; Robert Reynard et François Lebrun (Insee Rhône-Alpes).